

# Le Règlement Intérieur du Comité

Objectif : *Le fonctionnement du C.S.E. doit se faire suivant des règles définies dans son propre règlement intérieur.*

## Adoption du règlement intérieur

- ✓ Formalisme,
- ✓ Préparation & vote,
- ✓ Modification du R.I.

## Le contenu ( Etude de cas )

- ✓ Ce que peut contenir le R.I.
- ✓ Ce que ne peut pas contenir le R.I.

## Valeur juridique du R.I.

- ✓ Caractère obligatoire
- ✓ Durée et validité,
- ✓ Contentieux.



**Durée : 1 journée**